

**PROCES-VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL  
du Mardi 4 avril 2023 à 19 heures**

Le Conseil Municipal d'Arnac-la-Poste s'est réuni à la mairie le Mardi 4 avril 2023 à 19 h 00 selon convocation en date du 28 mars 2023 sous la présidence du Maire, Madame DRIEUX Sophie, le secrétaire de séance étant Monsieur LAGORCE Loïc.

**PRESENTS** : DRIEUX Sophie, POUJAUD Brigitte, GUILLON Jean-Claude, CHANTON Amanda, MARGNOUX Gérard, COURET Patrice, NARDOT Christiane, DUPUIS Sandra, BECHADE Laurent, VINCENT Hélène, BEAUBERT Damien, LAGORCE Loïc, JOLY Solange, CAMUS Jean-Luc.

**ABSENTS (excusés)** : VINCENT Hélène (donne pouvoir à MARGNOUX Gérard).

Membres	14
Présents	13
Représentés	1
Votants	14
Exprimés	14
Pour	14
Contre	0
Abstentions	0

**Quorum** : 8

**ORDRE DU JOUR**

Approbation du procès-verbal de la dernière réunion à l'unanimité,  
Présentation de l'ordre du jour,

**AFFAIRES GENERALES**

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité :

- De signer une convention de co-maîtrise d'ouvrage avec la commune de La Souterraine concernant les travaux de réfection d'un aqueduc,
- De signer une convention relative à la gestion et à l'entretien de la voirie limitrophe entre deux communes,
- De donner un avis favorable dans le cadre de la concertation préalable à l'extension du parc d'activités de La Croisière.

**FINANCES**

Le conseil municipal a adopté à l'unanimité :

- Le vote des taux d'imposition pour 2023 comme suit :
  - TFB : 35, 37 %
  - TFNB : 47, 34 %
  - TH : 10, 69 %
- Les budgets primitifs 2023 de la commune :
  - Le Budget principal s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

<b>BP 2023</b>	<b>Fonctionnement : 934 724, 08</b>	<b>Investissement : 626 061, 83</b>
----------------	-------------------------------------	-------------------------------------

- Le Budget eau potable s'équilibre en recettes et en dépenses à la somme de :

<b>BP 2023</b>	<b>Fonctionnement : 198 226, 86</b>	<b>Investissement : 101 763, 65</b>
----------------	-------------------------------------	-------------------------------------

- Le Budget Assainissement s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

<b>BP 2023</b>	<b>Fonctionnement : 39 625, 45</b>	<b>Investissement : 950 222, 73</b>
----------------	------------------------------------	-------------------------------------

- Le Budget Transport scolaire s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de :

<b>BP 2023</b>	<b>Fonctionnement : 45 442, 03</b>	<b>Investissement : 32 764, 39</b>
----------------	------------------------------------	------------------------------------

- Le Budget « Lotissement » s'équilibre en recettes et dépenses :

<b>BP 2023</b>	<b>Fonctionnement : 93 997, 03</b>	<b>Investissement : 142 467, 30</b>
----------------	------------------------------------	-------------------------------------

- Le vote d'une subvention du budget principal de la commune au budget CCAS de 3412, 44 € et du budget principal au budget Assainissement de 4485,28 €.
- Le vote des subventions annuelles aux associations.
- Le réagréage du citystade pour un montant de 3000 € TTC en section d'investissement.
- L'ensablement du stade pour un montant de 2020, 80 € TTC en section d'investissement.
- De demander une subvention au Conseil Départemental de la Haute-Vienne pour les travaux de réfection de l'aqueduc des Vergnes
- De valider le programme et le budget des festivités lors du week-end de l'Ascension (venue des cleebourgeois)
- Les tarifs du transport scolaire pour les années scolaires 2023-2024, 2024-2025 et 2025-2026 : participation de la commune.
- L'achat de panneaux de signalisation

**VOIRIE :**

- d'autoriser le maire à lancer l'enquête publique préalable à l'aliénation de trois chemins ruraux (Martinet et Champlong).
- de transférer le bien de section de La Salesse et de lui donner une valeur vénale.

**RESSOURCES HUMAINES :**

- d'acheter comme chaque année des Cartes « Bimpli Cado » à remettre aux agents de la commune

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

Inauguration du Pumptrack et du Citystade le 21 avril 2023.

Prochain rencontre des communes de France au nom burlesque le week-end des 8 & 9 juillet à Corps-Nuds

La séance est levée à 22 h 30.

Le secrétaire de séance,

Loïc LAGORCE




Le Maire,

Sophie DRIEUX

